Grandir en Milieu Rural
Dossier de Candidature
« Procédure »

1

Dépôt du dossier de candidature par le porteur de projet par mail à l'adresse suivante (*) :
« grandirenmilieurural_adl.blf@ardechedromeloire.msa.fr »

2

Comité de Sélection (mois M)

- Etude des dossiers de candidature par le Service Action Sanitaire et Sociale

3

Validation des décisions par les instances de la MSA (mois M+2)

- Comité plénier ASS
- Conseil d'Administration MSA ADL
- Tutelle (Mission Nationale de Contrôle)

4

Envoi de la décision par voie postale

- Notification d'accord ou de rejet
- Convention si la subvention accordée ≥ à 23 000 €

5

Versement de l'acompte (50%)

- Paiement au moment de l'envoi de la notification d'accord
- Paiement à réception de la convention signée par le porteur de projet

6

Justificatifs à retourner par mail (*) avant le 31 mars de l'année N+1 par le Porteur de projet

- Compte-rendu financier (**CERFA 15059*02**)

7

Versement du Solde à réception des justificatifs

- Paiement du solde à hauteur de la réalisation de l'action
- À défaut d'envoi des justificatifs ou en cas de non réalisation partielle ou totale de l'action, possibilité de demande de remboursement total ou partiel de la subvention accordée

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore